

DICTIONNAIRE DE LA RÉOLUTION AMIABLE DES DIFFÉRENDS

Cet ouvrage – qui comporte quelque 200 lexies allant de Accès à la médiation à Zone d'accord possible – a pour objectif général de présenter les avantages de la résolution amiable des différends en matière civile, et pour objectif particulier d'inciter les parties, par la médiation, à se réapproprier leur différend. Les modes amiables, fondés sur le consensualisme, doivent intervenir le plus en amont possible, sur un autre plan que celui fondé sur le syllogisme juridique cher à la justice traditionnelle, pour prévenir ou surmonter le litige en s'attendant aux faces cachées du conflit : les sentiments, préoccupations, motivations, émotions, valeurs, besoins, intérêts, etc.

Les modes amiables de résolution des différends privilégient en effet la restauration des liens entre les parties (ou leur dissolution de manière intelligente et sereine) ainsi que la recherche de solutions mutuellement avantageuses axées le plus souvent sur l'avenir. Et leurs approches, méthodes et outils ainsi que les principes qui les animent permettent d'y parvenir, par le rétablissement du dialogue et par la découverte des intérêts communs.

Ce lexique répond à des questions concrètes telles : quel est le rôle de l'avocat dans le processus ? Que signifie un aparté ? Quelles sont les différentes manières de communiquer ? Existe-t-il plusieurs types de négociations ? Comment fonctionnent les modes hybrides ? Quels sont les principes qui guident la RAD ? Il s'adresse donc aussi bien aux juristes – avocats, magistrats, arbitres, notaires et autres femmes et hommes de loi – pour les familiariser avec ce que l'on appelle la justice participative, qu'aux RH des entreprises, associations, institutions et administrations qui savent déjà que l'intérêt de l'employeur consiste à ne pas laisser pourrir une situation au détriment des employés et de l'entreprise. Il s'adresse également aux élèves ou étudiants en gestion des conflits au sein d'instituts ou d'écoles de médiation ainsi qu'à toutes celles et ceux qui, enseignants, éducateurs et assistants sociaux, ont recours à ces instruments pour ramener la paix sociale.

Cet ouvrage, dirigé par Jean Mirimanoff (médiateur assermenté (GE) et agréé (CSMC), membre de la Commission de préavis en matière de médiation civile et pénale du canton de Genève et de l'IMI Standards Committee (La Haye), cofondateur du GEMME-Suisse, ancien Juge au Tribunal de Genève et Président de la Commission de conciliation en matière de baux et loyers, et ancien Conseiller juridique, au CICR Suisse), rassemble les contributions de Martine Becker, Christian Grosse, Jeremy Lack, Cinthia Levy, Giorgio Malinverni, Jean Mirimanoff, Federica Oudin, Martin Oudin, Florence Pastore, Anne-Sophie Schumacher, Coralie Smets-Gary.

www.larciergroup.com • www.stradalex.com

LEREAM
ISBN 978-2-8044-8307-4



Avec le soutien de la
Fondation OUSSEIMI
à Genève



Sous la direction de
Jean Mirimanoff

DICTIONNAIRE DE LA RÉOLUTION
AMIABLE DES DIFFÉRENDS



larcier

DICTIONNAIRE DE LA RÉSOLUTION AMIABLE DES DIFFÉRENDS

(RAD/ADR) en matières civile,
commerciale, familiale et sociale

Sous la direction de
Jean Mirimanoff

Martine Becker
Cinthia Levy
Jean Mirimanoff
Federica Oudin
Anne-Sophie Schumacher
Coralie Smets-Gary

Préface des Bâtonniers
Pierre-Olivier Sur, Patrick Henry
et Jean-Marc Carnice

